

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -  
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION -TLEMCEN

AT/DO13/S.D.T/D.RA/CRU/N°271/2024

TLEMCEN : 26/11/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS  
TLEMCEN**

**A**

**Monsieur LE GERANT DE L'ETP DRAOUI ABDELLAH**

**OBJET : Mise en demeure N°1**

Suite à votre absence répétitive injustifiée et non autorisée de notre part concernant les travaux de raccordement qui vous a été confié conformément à l'ODS N°309/AT/DOT13/SDT/DPERA/2024/RA du 31/07/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec ALGERIE TELECOM sera résilié à tort exclusif de votre part.

**LE DIRECTEUR**



ALGERIE TELECOM SPA  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications  
Signé: Mr. B. ZAID

-1-